



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Trois-Rives

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

À la séance extraordinaire du conseil municipal, séance convoquée exclusivement pour l'étude du budget qui se tiendra :

Mercredi le 11 décembre 2019 à 16 h

À la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph
(Saint-Joseph-de-Mékinac) Trois-Rives

les membres de ce conseil prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparé pour la prochaine année financière et adopteront le budget pour l'année 2020.

À cette occasion, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2020.

DONNÉ à Trois-Rives, ce vingt-huitième jour de novembre deux-mille-dix-neuf.

Nicole Léveillé
Directrice générale et
secrétaire-trésorière